

LA DEMARCHE QUALITÉ « OFFRE DE FORMATION » EN VIGUEUR À TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ÉVALUATION & CONTRÔLE DE LA QUALITÉ OF	
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>S'assurer du respect des exigences qualité dans la mise en œuvre des actions de formation financées</i>
1. VÉRIFIER LES PRÉREQUIS	<p>[MAÎTRISER L'OFFRE DE FORMATION FINANCÉE]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les OF financés ▪ S'assurer que les OF sont certifiés Qualiopi (depuis le 01/01/2022)
2. INFORMER SENSIBILISER CONSEILLER	<p>[ENGAGER LES PRESTATAIRES SUR LA QUALITÉ]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations via le site internet (actualités, espace organisme, téléchargement) ▪ Mobilisation sur les exigences qualité : Conférences, Matinales Qualité ▪ Charte d'engagement qualité ;
3. CONTRACTUALISER	<p>[CONTRACTUALISATION DU PRESTATAIRE SUR LE RESPECT DES EXIGENCES]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charte d'engagement qualité ; ▪ Conditions Générales d'intervention
4. SÉCURISER LES FINANCEMENTS	<p>[INFORMER LA COMMISSION PARITAIRE D'INSTRUCTION / RÉEXAMEN / RECOURS]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage d'informations sur la qualité des prestations avant financement ▪ Expression d'alerte sur OF / action / dossier et suivi des questionnements ▪ Analyse de la cohérence de la tarification des prestations au regard de la mobilisation des moyens, ingénierie...
5. VÉRIFIER	<p>[CONTRÔLER LES EXIGENCES]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement des réclamations ▪ Rendez-vous « Bilan OF » et point sur l'individualisation des parcours ▪ Investigations et enquêtes réalisées auprès des stagiaires suite à réclamation ou questionnaire Qualité ▪ Audit de contrôle <ul style="list-style-type: none"> - contrôle de service fait - contrôle « Qualité » ✓ Ciblage des audits en fonction des critères de : <ul style="list-style-type: none"> - Financements versés et/ou nombre de dossiers financés - Risques (remontées d'insatisfaction, non conformités) ▪ Restitution des conclusions à l'OF ▪ Information des instances de décision (Direction Générale, CPIR, CA)
6. SUIVRE	<p>[SUIVRE LES PLANS D' ACTIONS / SANCTIONS / CORRECTIONS] & [INSCRIRE DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION]</p>